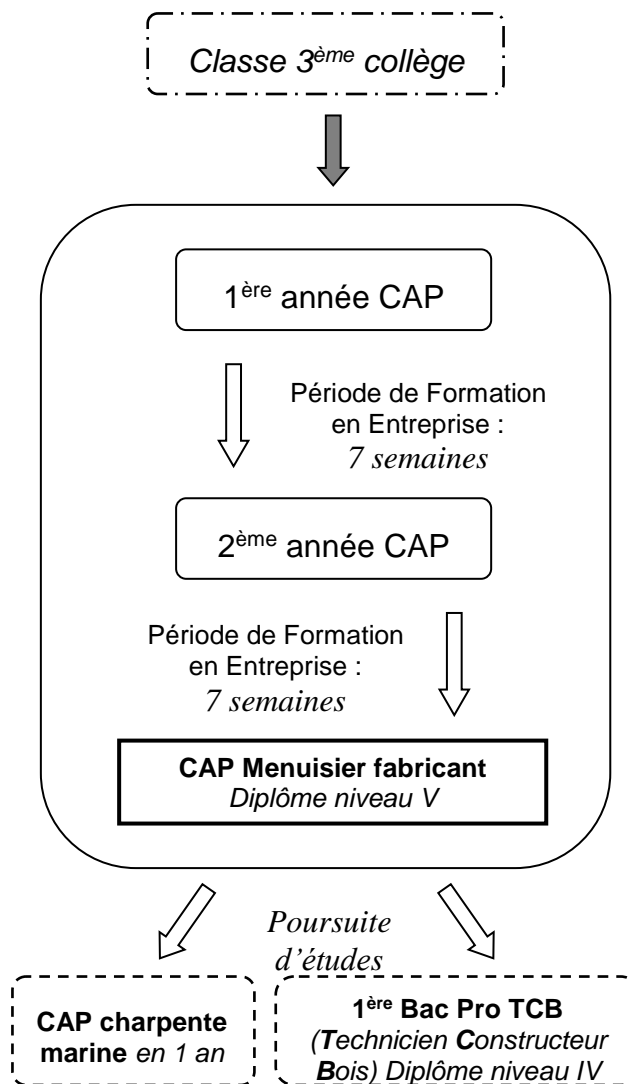


## HORAIRES INDICATIFS DE FORMATION ET COEFFICIENTS :

Matière	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	coef
Français, histoire-géographie	3h00	3h30	3
Education civique			
Langue vivante	1h00	1h00	
Education artistique-arts appliqués	1h00	1h00	X
Education physique et sportive	2h30	2h30	1
Mathématiques, sciences-physiques	4h00	4h30	2
Dessin technique Construction	2h00	2h00	4
Technologie			
Enseignement prof. Réalisation	14h00	14h00	4
Enseignement prof. Mise en œuvre			4
Prévention-santé-environnement	1h00	1h00	1
<i>Evaluation en entreprise : 14 semaines réparties sur les 2 ans</i>			4
Accompagnement personnalisé		1h00	
Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel	3h00	3h00	

X épreuve facultative

## LE PARCOURS DE FORMATION :



Lycée Edmond Doucet  
Lycée des métiers  
de la Production Industrielle, des Ouvrages en  
Bois et des Services aux Entreprises



Certificat d'Aptitude Professionnel  
**Menuisier Fabricant**

Contact :

[WWW.LYCEE-DOUCET.FR](http://WWW.LYCEE-DOUCET.FR)

Tél : 02.33.87.23.40 - Fax : 02.33.87.23.41

Email : ce.0500032N@ac-caen.fr

Contacts :

- Chef d'établissement : 02.33.87.23.40.

- D.D.F.P.T. : 02.33.87.23.47.

- Mèl : ce.0500032n@ac-caen.fr

Rue Paul Doumer – BP 48 – 50120 Equeurdreville-Hainneville



[www.lycee-doucet.fr](http://www.lycee-doucet.fr)

## Principales activités assurées par le titulaire du CAP menuisier fabricant

- Optimiser et tracer le débit des bois et dérivés. Réaliser des tracés (épure, plan sur règle) simples
- Exploiter les documents de fabrication et les tracés effectués
- Procéder à la fabrication d'un ouvrage. Installer, régler les outillages. Usiner les éléments sur machines conventionnelles
- Assurer le suivi de la fabrication et le contrôle de la qualité
- Procéder au montage et la finition d'un ouvrage
- Conditionner, stocker les produits et ouvrages. Charger, décharger les matériels, outillages, matériaux, produits, etc.
- Mettre en sécurité son poste de travail et l'environnement proche du site de pose
- Approvisionner, disposer rationnellement les ouvrages à poser
- Procéder au montage et à la pose de mobiliers d'agencement intérieur. Préparer, assembler, régler, ajuster
- Vérifier le fonctionnement et le parfait achèvement de l'ouvrage
- Nettoyer la zone de travail et ses abords. Protéger l'environnement. Trier, stocker et gérer les déchets



## Les domaines d'intervention du titulaire du CAP menuisier fabricant :

Il est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la **menuiserie**, de l'**agencement** et de la production de **mobiliers**, dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et/ou produits en **bois** et **matériaux dérivés** :

- Menuiserie et fermeture extérieure (*châssis, façades menuisées, fenêtres, portails, portes, volets...*)
- Menuiserie intérieure (*cloisons bois, escaliers, habillages, placards...*)
- Agencement et mobilier (*comptoirs, façade murale, mobilier de collectivité, rangements, plafonds bois décoratif...*)

Son lieu d'intervention privilégié est l'**atelier** de fabrication. Il peut être amené à installer ponctuellement **sur site** des mobiliers d'agencement.

En fabrication, il opère suivant un processus **unitaire** et/ou **sériel**.

